

COMMISSION SPORTIVE
DEPARTEMENTALE

PROCES VERBAL N° 2 SAISON 2021/22

Lieu : échanges mails et téléphoniques

Date : entre 07/12/21 et 09/12/21

Présents : Yves Mathis, Jacques Bichat, Christian Hoff , André Sacksteder,

1) RAPPELS concernant la tenue des feuilles de match

Suite aux contrôles des feuilles de match des premières journées de championnat competlib et du premier tour du challenge de Moselle merci il est demandé aux clubs, responsables d'équipe et arbitre de bien vouloir tenir compte des remarques suivantes pour la suite des rencontres :

- utilisation exclusive du dernier formulaire de feuille de match qui a été diffusé (une copie sera renvoyé au club ainsi qu'un modèle avec les inscription à faire figurer en bleu)
- inscrire le N° de rencontre qui figure sur le site de la FFVB y compris pour le challenge
- inscrire les noms des clubs dans le pavé prévu
- cocher la bonne case championnat ou trophée, masculin ou féminin
- remplir les cases licences avec les numéros de maillots **dans l'ordre** (pavé pré-rempli autorisé, rayer les absents) et les cases licences restantes en les rayant si nécessaire.
- faire signer les capitaines avant le début du match
- remplir les scores en annulant les sets non faits et en faisant les totaux
- mettre le résultat de la rencontre avec les noms de clubs et non A et B
- faire signer les capitaines après le match
- faire signer l'arbitre et vérifier que son numéro de licence est bien présent (l'auto-arbitrage est toléré après accord entre les 2 équipes, on fera cependant figurer un responsable qui signera en qualité d'arbitre)
- dans la mesure du possible enregistrer le résultat du match et scanner la feuille de match sur le site de la FFVB dans la semaine ou s'est jouée la rencontre. En cas de problèmes (pas d'accès possible, mots de passes réticents etc....) envoyer la feuille de match à la commission sportive.

Ces remarques, ne sont nullement faites dans l'optique de relever des infractions et encore moins d'infliger des amendes, mais pour plus de cohérence et surtout faciliter le travail pour les contrôles des feuilles de match qui sont les garants de l'équité sportive dans les différents championnats et challenges. Pour toutes difficultés (pas d'arbitre dans le club ou la section, absence de maillots ou incohérence dans la numérotation, etc...) ne pas hésiter à prendre contact avec la commission sportive. L'objectif est non pas d'embêter les équipes qui font souvent avec peu de moyens mais que les matchs se déroulent correctement et dans un bon esprit.

Metz, le 09/12/2021

2) CHALLENGES du Conseil Général :

- le 1er tour s'est bien déroulé et dans les temps.
- M. SEIVERT a préparé la seconde phase (tirage au sort par la section sportive de MOULINS LES METZ et tableau à transmettre aux clubs inscrits)
- transmission du second tour aux clubs et équipes engagées
- mise en ligne du second tour sur le site fédéral (M. BICHAT)

3) RAPPEL COVID ET NOUVELLES MESURES :

- un message du service de la jeunesse et des sports de l'académie NANCY-METZ a été transmis aux clubs concernant les nouvelles mesures.
- il est rappelé cependant que la commission n'a pas de pouvoir de contrôle sur les pass sanitaires ni au moment de la rencontre, ni à posteriori. Le contrôle est de l'entière responsabilité du club recevant qu'il soit réalisé à l'entrée par un personnel désigné par la ville (généralement lorsqu'un gardien est présent) ou par un membre du club responsable Covid désigné par le président. N'oubliez pas cependant qu'il s'agit ici non pas d'un règlement mais bien d'une loi à faire appliquer.

*Christian Hoff,
Président de la
commission sportive*